

Image not found or type unknown



Au sujet d'un acte notarié

Par **panatinaikos**, le **22/05/2013** à **17:30**

salut !

j'ai vendu mon véhicule à une tierce personne et nous avons un acte notarié, mon acheteur a fait un accident de la circulation routière, son assurance ne reconnaît pas l'acte notarié et refuse de l'indemniser pretextant que le véhicule est toujours à mon nom ...que faire , merci !